

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 9 (1912)
Heft: 8

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

S'ADRESSER

pour tout ce qui concerne la rédaction
à M. GUBLER, à Belmont (Boudry)
Neuchâtel.



pour les annonces et l'envoi
du journal
à M. Aloys MERCIER, à Penthaz.

NEUVIÈME ANNÉE

N° 8

AOUT 1912



AVIS

On est prié d'adresser désormais les annonces et les demandes d'abonnement à M. Mercier, à Penthaz, M. Bretagne ayant donné sa démission comme caissier et administrateur du *Bulletin*.

AOUT

La campagne apicole de 1912 touche à sa fin et toujours point de miel ! Depuis trois mois nous attendons, mais « Sœur Anne ne vient pas » ; il faut décidément en faire son deuil. Nos pauvres bestioles sont tout désorientées. Ont-elles le pressentiment que quelque chose doit encore venir, puisqu'elles ne chassent pas les bouches inutiles, les faux bourdons ?

Par place le miellat a fait son apparition ; les 6500 grammes d'augmentation que Novalles annonce le 26 juin proviennent évidemment de cette source.

Si le miel est rare, les essaims ont été d'autant plus nombreux et les jeunes reines sont d'excellente qualité ; prenons-en bon soin, c'est un capital précieux qui rendra de gros intérêts, si ce n'est cette année, ce sera l'année prochaine.

La pénurie du nectar a causé un ralentissement précoce dans la ponte qui suit depuis le milieu de juin une marche descendante et elle s'arrêtera d'autant plus vite que les provisions sont plus rares. Alors on n'aura pour l'hivernage que de vieilles abeilles qui, au printemps prochain, partiront avant que les ruches soient pourvues de la quantité nécessaire de jeunes pour exploiter avec succès la récolte. L'apiculteur intelligent intervient avant que la ponte soit arrêtée, en stimulant par un nourrissage approprié, très copieux quand les provisions manquent, plus modéré si les ruches sont suffisamment pourvues. De cette manière, il s'assure une génération jeune et vigoureuse, capable de braver les rigueurs de l'hiver et d'assurer un bon développement au printemps. Il ne s'agit donc pas d'attendre jusqu'en septembre, maintenant c'est le moment propice ; une fois la ponte arrêtée, la reine reprend difficilement sa tâche d'une manière normale.

Beaucoup d'entre nous devront s'imposer cette année de lourds sacrifices, s'ils veulent conserver leurs ruches. Déjà les nombreux essaims ne se sont développés qu'au prix d'un nourrissage coûteux et l'hiver demandera encore pour chacun une quinzaine de kilos de sucre. Donner à peu près assez est un mauvais calcul, on risque alors de perdre tout. Mieux vaut réunir et ne garder qu'un certain nombre, mais avec de bonnes et riches provisions.

Nous avons rarement vu autant de fourmis dans nos ruches que cette année ; elles s'introduisent partout et déposent des quantités incroyables d'œufs dans tous les coins. Cela irrite les abeilles qui deviennent alors presque intraitables. Semer des cendres autour des ruches est un des meilleurs remèdes.

Quand la miellée ne donne plus, les abeilles cherchent à pénétrer partout où il y a des douceurs, et le pillage est vite en train si on ne surveille pas. Une fois établi, nos bestioles s'y lancent avec un acharnement incroyable et il est alors difficile d'y remédier. L'apiculteur qui en souffre doit bien se dire que c'est par sa propre faute ; il a probablement versé du sirop et oublié d'effacer les traces, ou il a laissé traîner des rayons ou des vases contenant encore du miel, ou il se trouve parmi ses colonies des souches trop faibles ou orphelines ; dans une opération, il a laissé la ruche trop longtemps ouverte ; il a nourri pendant le jour au lieu d'attendre jusqu'au soir ; peut-être que les trous de vol

sont trop grands ou qu'il y a des fentes dans les ruches qui permettent l'entrée aux abeilles ; il arrive aussi qu'on oublie de bien fermer les fenêtres du local où on extrait — toutes ces négligences se paient cher. Si on s'aperçoit de la chose au début, il est facile d'y remédier, mais quand le pillage a duré déjà pendant quelque temps et qu'il est devenu général, le novice est débordé et même ses fortes colonies peuvent être anéanties. Prévenir est facile, guérir est difficile ; on ne peut pas assez mettre en garde les commençants.

UlR. GUBLER.

EXPOSITION NATIONALE SUISSE

à Berne, 1914.

Appel aux exposants.

Berne convie le peuple suisse à une nouvelle Exposition nationale, qui aura lieu dans la Ville fédérale en 1914.

A deux reprises déjà, à Zurich en 1883 et à Genève en 1896, la Suisse a passé la revue de ses forces productives dans tous les domaines de l'activité humaine : l'agriculture, l'industrie, la science, les beaux-arts. Chaque fois, elle s'est félicitée du spectacle admirable qu'elle s'est donné, puis de l'impulsion nouvelle imprimée de cette façon à sa prospérité.

Depuis 1896, les conditions économiques et sociales de notre pays se sont beaucoup modifiées et améliorées. Guidée par la science, l'initiative privée et l'Etat, l'agriculture est entrée dans des voies nouvelles. L'industrie, perfectionnant sans cesse sa technique, a soutenu victorieusement la concurrence étrangère. Dans le domaine des arts industriels où l'on hésitait encore à la fin du XIX^e siècle, on a pris dès lors une orientation nouvelle et sûre. Les moyens de transport et le trafic se sont puissamment développés ; les contrées de la Suisse se sont rapprochées, et de nouvelles lignes internationales ont été mises en exploitation. Le souci du bien-être populaire a créé des institutions nouvelles et celui de l'indépendance nationale transformé l'armée. Quant à la science et aux beaux-arts, ils ne sont point demeurés en arrière.

Aussi l'heure est-elle de nouveau venue de résumer, dans un tableau grandiose et saisissant présenté à nos yeux et à ceux de l'étranger, ce que la Suisse est capable de produire.

L'Exposition, qui s'élèvera au cœur même de la Confédération, aux portes d'une ville historique, riche en monuments anciens, en face de la chaîne superbe des Alpes, attirera la foule des Suisses et des étrangers. Elle parlera à des centaines de mille visiteurs. Elle leur donnera,

ainsi qu'aux exposants, de précieux enseignements. Elle fortifiera le patriotisme des uns, l'admiration des autres pour notre pays. Elle consolidera les relations commerciales et en nouera de nouvelles. Elle permettra aux confédérés de se mieux connaître, et ils se dépouilleront de quelques préjugés et se comprendront mieux, pour le plus grand bien de tous.

Telle est notre espérance. Pour la réaliser, les autorités cantonales et municipales de Berne se sont mises à l'œuvre, il y a quelques années déjà, et le Conseil fédéral a bien voulu désigner Berne pour siège de l'Exposition. Une Commission nationale, destinée à représenter l'ensemble du pays suisse à la tête de l'entreprise, a été constituée de délégués de la Confédération, de tous les gouvernements cantonaux, de la ville et de la bourgeoisie de Berne et, dans la mesure où la très grande spécialisation du travail moderne l'a permis, des représentants de tous les groupes professionnels, d'établissements publics et d'associations privées. Elle est présidée par le Chef du Département fédéral du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, dont la présence témoigne de l'intérêt que les Conseils et la Confédération portent à notre œuvre.

Comme à Zurich et à Genève, la conduite effective de l'entreprise a été confiée à un Comité central. Des hommes très compétents dans les branches diverses du travail national ont bien voulu lui assurer le concours de leur expérience. La Confédération, le Canton et la Ville ont accordé des subventions élevées. Toute une série de cantons et de grandes sociétés nous ont annoncé aussi des allocations: Les premières conditions du succès sont donc acquises et Berne a le ferme espoir de pouvoir accueillir ses confédérés aussi bien que le firent Zurich et Genève.

Nous nous adressons maintenant aux exposants.

Pour animer la cité que nous allons édifier au travail national, il nous faut leurs produits. Qu'ils se préparent à nous les envoyer et à venir, nombreux, faire honneur à eux-mêmes et à leur patrie ! La réception la plus cordiale les attend.

Ils ont souvent reproché aux expositions étrangères d'avoir trop peu précisé d'avance les conditions de leur participation, de sorte qu'il en est résulté ensuite des difficultés et des déceptions. Nous avons voulu échapper à cette critique, en fixant dès maintenant les conditions de cette participation, dans le « Règlement pour les exposants », et nous espérons que les producteurs se décideront ainsi plus facilement à s'inscrire comme exposants. Ce règlement, ainsi que la classification des objets exposés et des formules d'adhésion, sont à leur disposition, sans frais, sur leur demande adressée dès aujourd'hui à l'« Exposition nationale suisse à Berne ».

Et maintenant, à l'œuvre ! Nous invitons le peuple suisse tout entier

à travailler avec nous à l'Exposition nationale suisse de 1914, qui sera une manifestation éclatante de son amour du travail et de son labeur fécond. Elle montrera que l'âpre lutte économique du temps présent n'a fait qu'accroître sa puissance productive et créatrice. Elle affermira sa confiance dans ses propres forces et, dans cette confiance, notre peuple puisera une énergie nouvelle, source de progrès matériel, intellectuel et moral.

Berne, avril 1912.

Le Président de la Commission nationale, D^r A. DEUCHER,
Pour le Comité central de l'Exposition nationale suisse à Berne,
1914 :

J. HIRTER. D^r C. MOSER. A. STEIGER.

Le Directeur général, D^r E. LOCHER.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU PRINTEMPS A BULLE

les 27 et 28 mai 1912.

L'appel si chaleureux lancé dans le *Bulletin*, par nos collègues du canton de Fribourg, pour inviter les apiculteurs romands, à se rendre nombreux à la réunion de Bulle, a rencontré un sympathique écho. En effet, environ 120 apiculteurs parmi lesquels on remarquait une douzaine de dames, y ont répondu. Et certes, personne ne regrettera sa participation à cette belle réunion, si réussie sous tous les rapports.

Une réception généreuse et cordiale, un pays merveilleux, le beau temps, et une organisation ayant tout arrêté jusque dans les détails, voilà les principaux facteurs qui ont assuré le succès des journées de Bulle.

La séance a lieu dans la grande salle de l'hôtel Moderne ; elle est ouverte à deux heures par M. Gubler, qui souhaite la bienvenue aux apiculteurs qui se sont donné rendez-vous dans les plantureuses prairies de la verte Gruyère, il salue tout spécialement les dames présentes, tout en exprimant ses regrets que l'apiculture n'attire pas plus de représentantes du sexe aimable.

Passant en revue les travaux et les résultats apicoles de l'année dernière, M. Gubler nous adresse comme de coutume une charmante et intéressante allocution, qui sera publiée, afin que nos collègues empêchés de se rendre à Bulle, puissent aussi en apprécier tout le charme.

Il en sera de même des excellents travaux présentés, tous ont été consciencieusement étudiés, un résumé succinct dans ce rapport nuirait

à leur originalité, et ne les rappelle donc que pour mémoire. M. Bretagne relève avec beaucoup de courage le dénigrement dont l'apiculteur de la Suisse romande est en butte de la part de nos Confédérés de la Suisse allemande, qui paraissent jubiler du fait que la statistique fédérale accuse un déchet de 16.000 ruchers dans les cantons romands entre les deux recensements fédéraux. M. Bretagne, de son côté, a fait une enquête à ce sujet et il résulte de ses investigations que dans la plupart des cantons romands, les résultats des recensements fédéral et cantonal sont différents; et, c'est ainsi que seulement dans trois cantons de la Suisse romande, le recensement cantonal présente 4535 ruchers de plus que le recensement fédéral. Comme conclusion, M. Bretagne déclare qu'il est faux d'avancer que l'apiculture suit une marche rétrograde chez nous, mais qu'au contraire, nous n'avons qu'à persévérer dans la voie du progrès.

M. le pasteur Schumacher nous entretient de la « Rassenzucht » soit de l'élevage des reines chez les Suisses allemands. Tout en rendant hommage à leur activité sociale, l'honorable conférencier nous conseille de ne pas nous laisser emballer par la façon méthodique dont les Allemands préparent leur élevage, mais de choisir de préférence la race qui répond le mieux aux conditions climatologiques du pays, n'élever que des reines issues des ruches qui ont fait leurs preuves plusieurs années consécutives.

M. Aloys Mercier nous dit qu'en toutes choses il faut considérer la fin, et qu'en apiculture, il faut viser à la production du miel. Ainsi, il ne faut pas s'alarmer de la mosaïque que présentent nos races d'abeilles, si les chiffres de la statistique, par leur éloquence, démontrent que nos résultats sont supérieurs à ceux obtenus par la Rassenzucht de la Suisse allemande; ce qui du reste, est confirmé par les graphiques des pesées.

Depuis plus de vingt ans, nous constatons que le résultat de nos ruches sur balance est plutôt supérieur à celui que les stations de la Suisse allemande nous indiquent.

M. Colliard traite du contrôle du miel, et nous indique les moyens de présenter le miel, de manière à pouvoir affronter les exigences du jury. Tous ces travaux sont chaleureusement applaudis.

La séance officielle est close à 4 heures du soir. Sous la conduite de M. le préfet Savoy, nous visitons d'abord une exposition d'instruments apicoles, très complète et bien aménagée par les soins de M. Barras, négociant à Bulle; puis, en deux groupes, nous nous rendons dans deux ruchers, que nous trouvons en fort bon état, dans des ruches bien tenues. Nous adressons nos félicitations aux apiculteurs de la région.



LE RUCHER DE M. SAVOY

A 5 heures nous nous retrouvons tous à la gare de Bulle ; départ pour Gruyères. Nous visitons le château des comtes de Gruyères, admirons les armes, meubles, gobelins, peintures, et autres richesses, témoins de l'antique splendeur de l'illustre manoir. Nous profitons de la belle vue dont on jouit depuis la cour du château, dominant toute la région, lorsque la commune de Gruyères nous fit l'agréable surprise de nous offrir quelques bouteilles d'un crû généreux, en même temps que son honorable syndic nous apporte les souhaits de bienvenue et le salut de sa commune. M. Bretagne le remercie de ses bonnes paroles ainsi que de sa générosité.

A huit heures du soir, un excellent banquet réunissait plus de 100 apiculteurs à l'hôtel Moderne. La grande salle avec ses longues rangées de tables, fort bien garnies, présentait bientôt une animation extraordinaire. L'excellent corps de musique de Bulle charmait nos oreilles par ses mélodieuses productions.

Les appétits calmés, c'est la joute oratoire qui a commencé, sous l'habile direction du major de table, M. Bretagne.

M. le préfet Savoy, en sa qualité de président du comité d'organisation, ouvre les feux, en souhaitant la bienvenue aux apiculteurs sur la terre Gruyérienne, il les remercie d'avoir répondu nombreux à l'appel du Comité et boit à la santé des apiculteurs romands.

M. Bretagne remercie M. le préfet Savoy de ses souhaits, ainsi que les personnes et autorités fribourgeoises, qui ont bien voulu nous honorer de leur présence, et nous prouver leur sympathie et l'excellent corps de musique de Bulle, pour son gracieux concert.

M. Morard fils, au nom des autorités communales de Bulle, et de toute la cité bulloise salue, en termes poétiques, les apiculteurs romands, qu'il qualifie d'hommes de paix ; il boit à la prospérité de la Société romande, et de la ruche romande, en général.

M. Morard, président du Grand Conseil du canton de Fribourg, porte son toast aux dames ; il salue en elles le symbole de la royauté féminine, qui apporte dans la ruche familiale, l'ordre, l'activité et la paix.

M. Reichlen, député, boit au maintien des bons rapports internationaux.

La gaité la plus franche n'a cessé de régner durant toute la soirée, qui s'est prolongée pour quelques membres jusqu'à une heure assez avancée.

Le lendemain matin, une nouvelle surprise nous était réservée. A 6 h. 30, une dizaine de bræcks, gracieusement offerts, nous attendaient devant l'hôtel du Cheval Blanc, pour nous emmener à la Valsainte, visiter le couvent des R^{ds} Pères Chartreux. Je regrette ne pouvoir vous décrire toutes les beautés de la contrée parcourue. C'est la verte Gruyère aux plantureuses prairies, ce sont des champs de narcisses étoilant

l'émeraude des prés, de magnifiques troupeaux, des chalets propres et cossus, d'excellentes soutes de montagne, traversant de superbes forêts aux sombres frondaisons, et dominant le tout, le Moléson dans tout son éclat, qu'il nous a été donné d'admirer dans notre excursion matinale.

A la Valsainte, nous avons visité le couvent, asile de renoncement et de paix, ainsi qu'un important rucher soigné par un Père. Nous avons été émerveillés de l'ordre qui y régnait, tout était bien tenu; nous adressons nos compliments au R. Père apiculteur.

Avant notre départ, le Père supérieur nous a offert gracieusement une collation; un vin généreux et d'excellentes pâtisseries fabriquées dans le couvent, ont satisfait les plus gourmets.

A 11 heures, nous avons pris congé des R^{ds} Pères, en les remerciant de leur bienveillante réception.



DÉPART DE LA VALSAINTE

A 12 h. 1/2, un excellent banquet réunissait de nouveau tous les apiculteurs à l'Hôtel-de-Ville, à Broc. Ici encore, une nouvelle surprise nous était ménagée; un double quatuor de l'excellente société de chant de Broc s'est produit pendant le banquet, nous procurant un véritable régal artistique.

M. le syndic Mossu, de Broc, au nom du Conseil de Broc, remercie les apiculteurs d'avoir bien voulu choisir Broc, pour but de leur visite. Il les assure de la sympathie et de l'intérêt que leur porte toute la population, qui n'étant plus une localité essentiellement agricole, reste

cependant fermement attachée à tout ce qui touche à l'agriculture. Il se fait un plaisir d'offrir quelques bouteilles de vin d'honneur, et boit à la prospérité des apiculteurs.

M. Gubler remercie le syndic M. Mossu de ses aimables paroles. Il félicite le canton de Fribourg d'avoir été le premier à appliquer la loi fédérale sur la loque. Il boit à la santé du gouvernement du canton qui nous a si bien reçus, de M. le syndic de Broc et de M. le préfet Savoy.

M. le préfet Savoy regrette que le temps n'ait pas permis aux apiculteurs de visiter tous les charmes que présente la Gruyère, et espère que dans une prochaine assemblée, la Société romande viendra visiter d'autres sites encore inconnus, mais qui ne cèdent en rien à ceux qui ont été appréciés durant ces deux jours.

M. le pasteur Schumacher rappelle ses souvenirs de jeune âge, l'émotion ressentie lorsque la première fois il a gravi le Moléson. Depuis lors, il est revenu souvent dans le canton de Fribourg, attiré par sa belle nature, son histoire glorieuse et aussi... parce qu'il y a pris sa femme. Voilà pourquoi tant de liens l'attachent à Fribourg et qu'il y revient toujours avec plaisir.

Aux beautés naturelles du pays, M. Bretagne veut associer les beautés artistiques, et remercie les chanteurs de Bulle, pour les jouissances qu'ils nous ont fait goûter.

M. Collard assure la Romande de l'attachement des apiculteurs fribourgeois. Il désire aussi revoir bientôt les apiculteurs romands dans la verte Gruyère. Il souhaite à tous succès dans leurs entreprises, et dans leurs exploitations apicoles, et à chacun bon retour dans ses foyers.

Une visite très intéressante à l'importante fabrique de chocolat Cail-ler a terminé le programme de cette journée. A la sortie de ses vastes établissements, la maison Cail-ler nous a fait à chacun une généreuse distribution de ses excellents produits. Nous lui adressons nos sincères remerciements.

Mais le temps a marché avec une rapidité impitoyable ; et ce n'est pas sans regrets que nous voyons arriver l'heure de nous séparer.

Merci à nos collègues du canton du Fribourg pour leur réception si cordiale et si généreuse ; merci aux autorités qui nous ont reçus avec tant de sympathie, un merci tout spécial au Comité d'organisation, qui a si bien fait les choses, à son président, M. Savoy, préfet, pour son amabilité, la peine qu'il s'est donnée, le dévouement dont il a fait preuve et le zèle qu'il a déployé pour nous être agréable.

Les deux journées passées en Gruyère laisseront à tous ceux qui ont eu le plaisir d'y participer, le souvenir le plus vague et le plus reconnaissant.

Ch. RIBORDY, secrétaire.

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

Mesdames et Messieurs,

L'activité humaine présente peu de branches qui réunissent, comme l'apiculture, des personnes de conditions aussi différentes ; en effet, là, l'instituteur, le pasteur, le médecin et l'artisan se rencontrent, le savant coudoie le simple ouvrier et tous s'occupent de l'admirable insecte, non pas en indifférents, mais avec passion. C'est que l'abeille est une charmeuse, elle subjugue tous ceux qui s'y intéressent. Est-il étonnant qu'alors ils prennent aussi peu à peu ses habitudes ? L'abeille isolée ne peut vivre, son existence dépend de la famille ; l'apiculteur aussi a besoin de société. Quant au printemps vient le moment de l'essaimage, il sent le besoin de se réunir et l'essaim capricieux s'envole quelquefois bien loin avant de se poser. Cette fois les éclaireurs ont trouvé que les plantureuses campagnes de la Gruyère étaient l'endroit favorable et je suis heureux de vous souhaiter à tous ici une chaleureuse bienvenue.

L'hivernage a été excellent partout, malgré les craintes qu'on eut en automne à cause de la qualité douteuse des provisions. Si l'hiver n'avait pas permis tant de sorties à nos abeilles, le résultat aurait probablement été tout autre. La ponte n'a subi qu'une interruption très courte à cause de la douceur de l'hiver ; le 26 février déjà on a trouvé ici à Bulle dans une ruche cinq cadres de couvain ! Mars encore a été favorable au développement des ruches de sorte que de bonne heure les colonies se trouvaient dans un état d'autant plus prospère que les provisions ne manquaient nulle part. La première quinzaine d'avril avec ses gelées blanches a enrayé la ponte qui n'a repris normalement qu'à la fin du mois. Malgré cela nos ruches se trouvaient au commencement de mai généralement plus fortes que les autres années.

La fin d'avril et le commencement de mai, jusqu'au 14, étaient favorables à nos butineuses et déjà la balance commençait par place à accuser des augmentations journalières, 1000 à 1500 grammes. La température, jusque-là assez basse pendant la nuit, montait rapidement et les journées des 12 et 13 mai (Pancrace et Servais) tant redoutées de nos agriculteurs et vigneron nous ont amené, contre leurs habitudes, une chaleur tropicale (30 et même plus de degrés à l'ombre), température qui ne fut dépassée l'année dernière, même en août, que d'un degré et demi. Grande fut alors l'animation dans nos ruches et comme l'attention des abeilles n'était guère absorbée par la cueillette (la miellée était plutôt faible), une fièvre d'essaimage s'empara de nos populations comme on l'a rarement vu. Des essaims pleuvaient partout et plus d'un nous a écrit : « Que faut-il faire ? Je reçois tous les jours des essaims et

je ne veux cependant plus augmenter mon rucher ! » C'était difficile à conseiller ; quand une fois l'élan est donné il est impossible de l'arrêter. Et toutes les conditions favorables à l'essaimage se trouvaient réunies ; de fortes populations, peu de récolte à cause de la sécheresse de l'air et temps beau et calme.

L'embarras de nos collègues nous a montré qu'à notre société il manque encore un organe : nous devrions avoir un bureau de renseignements auquel ceux qui ont des essaims à vendre comme ceux qui en demandent pourraient s'adresser. Celui qui fonctionne à Sursee rend de grands services à nos collègues allemands et satisfait tout le monde. Les renseignements se font maintenant rapidement soit par téléphone, soit par télégraphe.

Une surveillance sévère a été exercée sur tous les ruchers pour découvrir les foyers de loque ; maintenant toutes les ruches ont été passées en revue et grâce à cette mesure, nous espérons que bientôt on pourra dire : « Le mal a vécu ». Mais il ne suffit pas que les inspecteurs fassent leur devoir aussi longtemps qu'il y a encore tant de propriétaires ignorant les principes de l'hygiène et se tenant en dehors de toute société, ne lisant aucun journal, le danger d'une recrudescence du mal existera toujours. C'est donc dans l'intérêt de chacun que lumière se fasse et que les brebis dispersées encore soient ramenées dans le bercail.

Cette année le « Contrôle du miel » fonctionnera pour la première fois et nous engageons vivement nos collègues à se présenter nombreux. Nous espérons que cela rétablira la réputation de notre miel qui a été décrié injustement par certains intéressés. Mais cela oblige chacun à ne présenter qu'un produit parfait, car nous serons obligés d'être très sévères dans le contrôle, de peur de creuser nous-mêmes la tombe à l'institution nouvelle.

Notre société suit une marche ascendante ; bientôt le deuxième mille de membres sera atteint ; mais si le nombre des sociétaires a bien augmenté depuis quelques années, celui des ruches a considérablement diminué depuis le dernier recensement. C'est de nature à nous inquiéter, car cela représente une grande perte chaque année, une perte qui ne trouve nulle part sa compensation. Il s'agit de veiller ! La statistique montre que ce déficit est surtout à la charge des non-sociétaires et des ignorants ; encore une raison qui doit nous engager à faire tous nos efforts pour enrôler ces gâte-métiers dans nos rangs ; ce ne sera pas seulement un gain pour eux, mais une garantie pour nos ruchers. Il faut cependant se garder d'engager des hommes négligents à l'apiculture ; celle-ci demande des hommes d'ordre, des méticuleux ; ceux qui peuvent dire à la fin d'une campagne : « Mes abeilles ne m'ont rien rapporté, eh bien, si elles n'ont pas assez qu'elles périssent ! » ne méritent

pas le nom d'apiculteurs ou comme les Allemands disent, de « Bienenvater » et ceux-là font certainement plus de mal que de bien à l'apiculture.

Je me suis souvent demandé pourquoi il y a si peu de dames ou de jeunes filles qui se vouent à cette occupation qui est cependant tellement appropriée à leur savoir-faire. Leurs mains délicates, leurs soins méticuleux produiraient des merveilles dans notre branche ; cela a été constaté lors des visites de ruchers et encore dernièrement dans le concours de Genève, une demoiselle n'a-t-elle pas remporté une médaille ! Depuis que les machines à tricoter, à coudre, à broder ont enlevé à beaucoup de femmes et jeunes filles leur gagne-pain elles se demandent souvent que faire et l'apiculture leur permettra cependant, tout en restant dans leur famille, de procurer un précieux appoint au ménage.

Du reste, ne regardons pas seulement aux avantages pécuniaires, l'apiculture a encore une mission plus élevée et je crois que c'est pour cette raison que des personnes de tant de conditions différentes s'y adonnent. Dans le temps si agité que nous traversons où chacun se méfie de l'autre, où le dévouement n'est pour beaucoup qu'un vain mot, où l'égoïsme prime tout et où la haine et l'envie divisent les classes, qui de nous ne serait pas heureux de se réfugier après les peines de la journée dans ce domaine où tout est paix et parfaite harmonie ? L'exemple de l'abeille qui défend au péril de sa vie son *home* nous apprend à aimer et à défendre, s'il le faut, notre patrie (il n'y a pas de sans-patrie parmi nous) ; son travail sans relâche et sans compter les heures pour amasser des biens dont le plus souvent elle-même ne jouira pas, nous montre notre devoir envers nos semblables, elle nous dit : Travaille quand le moment est là et ne fais pas grève quand il y a le plus à faire ; sa nature renferme encore des mystères que même les chercheurs les plus savants n'ont pu approfondir et c'est ce qui a fait dire à un vieil apiculteur : « On écrira le dernier mot de l'homme, de l'abeille jamais ! »

Et maintenant, chers collègues, mettons-nous à l'ouvrage ; suivons avec attention les travaux de nos rapporteurs, butinons diligemment dans leurs exposés pour que chacun de nous puisse retourner dans ses pénates avec une riche gerbe de connaissances et d'idées nouvelles.

TRAITEMENT DU MIEL POUR LE CONTROLE ET LA VENTE

Nous ne pouvons que féliciter et remercier chaleureusement les initiateurs du mouvement en faveur du contrôle du miel au sein de notre Société romande d'apiculture. Les sociétés allemandes nous ont devancés

depuis longtemps. Cette organisation a rendu d'immenses services à leurs membres, qui ont pu écouler plus facilement leurs produits. Cela fut peut-être au détriment de la réputation de nos miels qui ont passé trop souvent pour être de qualité inférieure, faute de pouvoir présenter une garantie telle que nous la fournit le contrôle.

Ainsi que le dit l'art. 2 de notre règlement, le but du contrôle est de lutter contre les falsifications du miel, contre la vente de miels de mauvaise qualité, ou de miels étrangers, offerts sous le nom de miels du pays. Indirectement nous verrons les apiculteurs donner à leurs produits les soins rationnels, nécessaires à leur conservation. Qui ne voit d'ici les avantages nombreux que les apiculteurs actifs, honnêtes et consciencieux retireront de cette nouvelle institution ? Combien, jusqu'à présent, ne regrettant rien pour établir et maintenir leurs ruchers dans de bonnes conditions et pour livrer au public des produits irréprochables, consacrent à cette industrie, leur temps, leurs peines et leur argent, se voient supplantés auprès des marchands et des consommateurs par des praticiens sans mérite qui produisent peut-être plus parce qu'ils produisent moins bon, et se contentent d'un prix moindre, parce que leur travail leur a moins coûté ? Au contraire, les premiers ayant conscience de la valeur de leur travail et de leurs produits, ne peuvent s'abaisser à les livrer à vil prix.

Nous n'avons pas la prétention de pouvoir empêcher toute fraude et de couper court à tous les abus, mais nous nous croyons à même de les réprimer dans une très forte proportion. Empêcher la falsification du miel, obliger les apiculteurs à prendre des soins minutieux pour tout ce qui touche à leur industrie, à présenter leurs produits dans d'irréprochables conditions ; les aider en favorisant la vente à des prix rémunérateurs, voilà des avantages et des services réels et appréciables que les promoteurs du contrôle désirent présenter à leurs amis les apiculteurs.

Mais afin que le contrôle puisse rendre ces services, il faut que tous s'efforcent de connaître et appliquer les règles et les moyens à employer pour que le miel se présente dans des conditions avantageuses capables d'affronter l'examen du jury. C'est le but de ce modeste exposé. Je ne parle point ici pour les propriétaires de grands ruchers, apiculteurs sur une grande échelle, possédant toutes les connaissances au courant de tous les perfectionnements, praticiens éprouvés en un mot qui auraient bien mieux ici leur place que ma modeste personne. Mon but est de venir en aide aux petits apiculteurs, mes amis qui ont surtout besoin d'être encouragés, soit par les résultats les plus heureux de leurs travaux, soit par les succès qu'ils pourront obtenir auprès des membres du jury de contrôle et des consommateurs.

J'ai intitulé mon petit travail : « Traitement du miel pour le contrôle et la vente », parce que le contrôle est principalement établi en vue de la vente, parce que les soins donnés pour le premier seront efficaces pour la seconde, et que celle-ci ne s'effectuera dans d'heureuses conditions qu'autant que celui-là aura du succès.

I. — Un mot d'abord du miel en rayons.

Qu'il s'agisse des sections ou des cadres proprement dits, les conditions de traitement sont identiques.

a) A remarquer qu'il n'est jamais consciencieux ni de bonne politique de présenter au consommateur un rayon de miel bâti sur cire gaufrée autre que celle *très fine* que livrent les fabricants à cette intention. J'oserai même dire qu'il serait encore mieux de faire bâtir entièrement ces rayons. Le miel en sera plus délicat parce que la bâtisse en sera plus légère.

b) Que toutes les sections, cadres de hausse ou autres, ayant contenu du couvain soient impitoyablement éliminés, parce que la cire en est plus coriace. Nous savons tous que l'abeille, mâle ou femelle, en naissant, laisse dans la cellule qui lui a servi de berceau, sa première chemise, c'est-à-dire une pellicule qui en tapisse les parois, ne pouvant que durcir la cire et communiquer au miel un goût qu'il ne doit point avoir, sans compter que le coup d'œil en sera moins flatté.

c) Si l'on veut donc absolument avoir du miel en rayons, il est indispensable qu'on s'en occupe pendant son séjour dans la ruche. Ces rayons devront être bâtis et remplis le plus rapidement possible, afin d'éviter les séjours trop prolongés et les passages trop répétés des abeilles sur les cellules ou les opercules, passages inutiles et surtout nuisibles, qui, sinon salissent, du moins défraîchissent les rayons et les rendent moins appétissants. Il sera parfois nécessaire de tourner ou de déplacer un rayon, une section, afin de compléter rapidement le travail. Tout rayon se présentant dans des conditions défavorables, qui ne serait pas achevé, ni complètement ni régulièrement operculé, doit être réservé pour l'usage personnel ou passé à l'extracteur.

d) Qu'on évite dans la manipulation de ces rayons de toucher au miel avec les doigts ; qu'on ne les saisisse par conséquent que par le bois. Il est bien difficile qu'autrement ils ne soient blessés et qu'ensuite ils se saignent, ce qui certainement nuirait considérablement à l'aspect et diminuerait la valeur.

e) Les rayons doivent être placés dans un local à température égale et moyenne, ni trop chaude, ni trop froide. Au chaud, ils ne conserveraient pas la consistance voulue ; au froid, les opercules éclateraient, et le miel qui se cristallise plus difficilement dans les rayons s'en échapperait par gouttelettes. Ne le conservons ni à la cuisine ni à la cave. A la cuisine, à cause de l'air saturé d'odeurs de tout genre, le miel pren-

drait mauvais goût. A la cave, il se liquéfie et se réduit à l'état de pur sirop.

f) Il est mieux de vendre au plus tôt le miel en rayons, à cause des soins assez minutieux qu'il exige. Exigeant un travail plus spécial et plus d'attention, se présentant délicatement, plaisant davantage aux gourmets, quoique n'ayant pas plus de valeur que le miel extrait, il mérite d'être vendu plus cher.

II. — Miel extrait.

Tout le miel approvisionné dans les sections bâties irrégulièrement, dans les cadres de hausse préparés avec cire gaufrée, et dans les cadres du corps de ruche, si l'on juge à propos d'y faire récolte, doit être passé à l'extracteur.

a) Tout le monde doit savoir que le miel placé par les abeilles dans les rayons, n'est guère à ce moment-là qu'un simple sirop, très sucré, il est vrai, mais contenant une très grande et trop grande quantité d'eau. A un moment de très forte récolte, les abeilles en remplissent des cadres entiers. L'apiculteur inexpérimenté ou de mauvaise foi, y voit merveille et s'apprête à graisser son extracteur. Mais ce nectar a besoin d'être condensé. Le surplus d'eau doit être évaporé. Cette évaporation se fait par les abeilles, et le bruit que l'on entend, plus ou moins fort, à l'entrée de la ruche les soirs de récolte, est le signe de cette condensation. Ce n'est qu'après plusieurs jours de pareille ventilation que le sirop arrive à posséder la consistance et la densité voulues et devient *du miel*, ne contenant plus que la dose normale d'environ 15 0/0 d'eau. A ce moment, les abeilles le cachètent, *l'operculent*, en étendant au-dessus les bords des cellules. Tout miel operculé est à point pour la consommation.

b) Par conséquent, si l'on extrait du miel encore trop liquide, la partie la plus aqueuse, parce que plus légère, surnagera au-dessus de la cuve, des bidons ou d'autres récipients. Ce miel, s'il n'est mûri par des procédés artificiels au moment de la cristallisation, restera plus pâteux et sera exposé à aigrir et à fermenter. Elle est donc grande l'erreur de ceux qui préfèrent extraire le miel avant l'operculation sous prétexte de ne pas abîmer les cadres, de diminuer la besogne ou d'obtenir un plus grand rendement. Ils s'exposent à obtenir un miel de moindre valeur et risquant de ne point se cristalliser. L'idéal serait donc d'attendre l'operculation complète pour faire la récolte et l'extraction du miel. On sera amené parfois à devoir extraire du miel non entièrement operculé. Dans ce cas, il sera nécessaire de le laisser mûrir dans une cuve placée dans un endroit très chaud, à l'abri des atteintes des abeilles, par exemple sous les tuiles d'un toit bien fermé.

c) Il est à conseiller, lors de l'extraction, de suspendre au robinet de

l'extracteur ou de placer sur le récipient, un tamis ou une passoire de grand calibre et assez profonde qui permette le passage du miel, tout en retenant toutes les parcelles de cire ou autres fragments qui auraient accompagné le miel en vertu de la force centrifuge.

Ces fragments ou opercules pourront être rendus le soir aux abeilles. Ce procédé a ceci de bon que c'est toujours autant d'éliminé. Que ce travail se fasse ou non, le miel sera versé en aussi grande quantité que possible dans une cuve ou autre récipient appelé maturateur, dans lesquels on le laissera séjourner de huit à quinze jours. Au bout de ce temps, toutes les parcelles de cire, impuretés, crasse, insectes, écume auront monté à la surface et au-dessous le miel sera parfaitement pur et limpide. A ce moment on écumera très soigneusement et le miel sera distribué dans les différents bidons, bœaux et autres récipients que l'on fermera hermétiquement, ou sur lesquels on collera des bandes de papier parcheminé ou de toile gommée. Cette mesure s'impose dans le but d'empêcher tout contact de l'air avec le miel, contact qui pourrait avoir les plus funestes suites pour la conservation du miel.

d) Ces récipients seront placés dans un local à température égale, fraîche et sèche, local à l'abri de toutes les odeurs de cuisine, de peinture ou autres. Traité de cette manière, le miel se conservera bien des années.

Tels sont, bien sommairement, quelques conseils utiles et capables, j'en ai la conviction, de rendre service aux personnes qui voudront bien les mettre en pratique. Avec ces précautions, le contrôle sera appliqué avec d'heureux résultats pour garantir la qualité de nos produits apicoles et encourager tous les bons apiculteurs.

J. COLLIARD.

FÉCONDITÉ DES REINES

Mon ami Berger, dont le caractère principal est la ténacité d'un Suisse de l'Emmenthal, continue dans le *Bulletin* de juin une discussion que nous avons reprise maintes fois quand nous avions le plaisir de nous rencontrer.

J'espère que son article donnera lieu à une discussion d'où sortira la vérité. Pour le moment, en attendant que des apiculteurs plus expérimentés et surtout plus autorisés que moi combattent ou affirment les idées de mon contradicteur, je veux essayer bien imparfaitement de défendre mon point de vue.

Pour moi, la théorie de M. Berger est illogique. Les exemples qu'il avance pour me convaincre ne sont que des exceptions.

Comment admettre qu'une reine d'une petite ruche de paille dont les aïeules ont toujours vécu dans un espace restreint et s'en sont contentées, devienne subitement apte à remplir en peu de temps une grande ruche D. B. ? Je veux bien admettre, que se trouvant tout à coup dans un espace plus grand, elle redouble d'ardeur et d'entrain à pondre, mais jamais elle ne donnera une belle et forte colonie comme on aime à en voir dans un rucher modèle.

Cette reine, descendante d'autres reines qui n'ont jamais eu qu'à pondre un nombre restreint d'œufs, a forcément sa fécondité limitée. Ses descendantes, je le veux bien, après mariage en bonne forme, deviendront plus prolifiques ; peut-être qu'avec le temps, seront-elles des merveilles de fécondité. Mais il faut du temps pour arriver à cela et surtout de nombreuses générations successives.

Un apiculteur de grande expérience et qui a plus de trente années de pratique me disait, il n'y a pas longtemps encore : « C'est une mauvaise spéculation que de vouloir garder des ruches de paille pour avoir des essaims à loger dans des Dadant, J'ai essayé ce système et suis heureux de l'avoir abandonné. »

La théorie de mon ami Berger est contraire à ce qui se fait dans l'élevage de nos animaux domestiques. Ne s'efforce-t-on pas de ne garder de descendants que d'ascendants de qualité. Pourquoi ferait-on autrement en apiculture ?

Jamais je n'adopterai la manière de faire de mon ami Berger qui consiste à acheter à droite et à gauche des ruches de paille pour les transvaser dans des ruches D. C. Les résultats n'en sont merveilleux que si l'on en change la reine le plus tôt possible. Je veux bien admettre que M. Berger ait réussi, mais, je le répète, ce sont des exceptions qu'il nous cite et le malin se garde bien de nous parler de ses déboires.

Malgré tout, je ne demande pas mieux qu'à être converti. A qui la parole ?

E. LAESSER.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Chez nos confédérés.

La Société suisse des amis des abeilles aura son assemblée annuelle à Bâle, les 8 et 9 septembre prochain.

La récolte.

De toutes parts on se plaint du manque de la première récolte. Dans la Suisse allemande, c'est la misère et beaucoup d'apiculteurs doivent nourrir. Que ceux qui ont du miel à vendre ne se pressent pas trop de s'en défaire.

Ponte d'une reine noire.

Le D^r Brännich, de Rheinau (Zurich), collaborateur assidu de la *Schweizerische-Bienen-Zeitung*, publie dans le numéro de juillet de ce journal le résultat de mesurages et de calculs qu'il a faits en vue de déterminer le nombre d'œufs pondus par une reine. Après avoir rappelé les expériences de Berlepsch et celles plus récentes de Doolittle sur le même sujet, M. Brännich rend compte de ses propres travaux. Il a mesuré avec soin, en tenant compte des déficiences de certains rayons, la surface du couvain de plusieurs de ses colonies, et cela plusieurs fois pendant la saison, à partir de mars jusqu'en septembre. Il a ainsi constaté que la production de ses meilleures reines ne s'est élevée qu'à 1600 œufs par jour au maximum, au moment de la plus forte ponte, et à 160,000 pour toute la saison.

C'est un nombre bien faible si on le compare à celui trouvé par Doolittle pour les bonnes reines italiennes (5000 œufs par jour) et même à celui donné par Dadant (3500) et c'est une preuve de plus que les reines de la race foncée sont moins prolifiques que les autres.

M. Brännich dit que, malgré cette infériorité, ses colonies sont très populeuses dès le commencement de mai. C'est peut-être une affaire d'appréciation. Quoiqu'il en soit, il cite trois colonies qui lui ont donné l'année dernière 19 kg. en moyenne de surplus, sans compter les provisions (6 kg. 600 en moyenne). Ce n'est pas énorme comme on voit.

Professeurs itinérants.

Le gouvernement bavarois vient d'instituer des professeurs chargés d'aller de lieu en lieu porter la bonne nouvelle aux apiculteurs. Ils renseigneront tout spécialement ces derniers sur les mesures propres à combattre les maladies des abeilles ainsi que sur tout ce qui concerne le commerce du miel, de la cire et des abeilles.

Miel de sucre.

La huitième chambre correctionnelle de Paris a condamné à 25 francs d'amende un épicier qui avait vendu comme miel pur du miel de sucre, c'est-à-dire du miel provenant d'une colonie nourrie au sucre pendant ou immédiatement avant la récolte. Rappelons que notre loi suisse défend aussi, implicitement tout au moins, cette manière de procéder. Et la loi a raison.

L'apiculteur doit se souvenir que le nourrissage est toujours une nécessité fâcheuse et que, chaque fois qu'il le voit se rendre au rucher avec un bidon de sirop, son voisin peut penser que ce sirop est destiné à être converti en miel.

Transport d'abeilles en masse à 2000 km. de distance.

La maison A. J. Rool, propriétaire des « Gleanings » et de la plus importante fabrique de ruches et d'instruments d'apiculture du monde entier, vient de battre le record de tous les transports d'abeilles exécutés jusqu'ici. Elle s'est fait expédier de la Floride à Médina (Ohio) soit une distance de 2000 kilomètres environ, deux wagons complets d'abeilles.

Le premier envoi comprenait 500 nuclei avec reines, logés sur trois rayons dans des caisses à essaims ; le second, 248 colonies complètes dans des ruches Langstroth à 10 cadres. Caissons et ruches avaient leur fond et leur plafond remplacés par des treillis métalliques. Le transport s'est effectué par eau (environ 150 kilomètres) et le reste par chemin de fer. Un apiculteur expérimenté accompagnait les abeilles, couchait dans le wagon, fournissait aux colonies l'eau nécessaire en arrosant deux fois par jour le treillis supérieur, les protégeait du soleil dans les haltes. enfin prenait les mesures nécessaires pour que la précieuse marchandise ne reste pas en souffrance dans une gare.

Malgré la longueur du voyage, malgré les variations brusques de température, les abeilles arrivèrent à destination en excellent état. Expédiées avec du couvain operculé seulement, presque toutes furent trouvées avec des œufs et des larves ; les reines ont donc pondu pendant le voyage, et les ouvrières ont soigné le couvain malgré leur réclusion.

Le premier envoi est resté 8 jours, le second 5 jours en route.

J. M.

CONTROLE DU MIEL

Les apiculteurs ayant du miel de 1911 peuvent le faire contrôler : ils en font la demande au président de leur section et les contrôleurs prélèveront les échantillons réglementaires.

Il est en outre recommandé aux contrôleurs de mettre, dans la liste nominative qu'ils remettent au chef du contrôle, le nombre de kilos de miel récoltés par chaque apiculteur ainsi que la quantité d'estampilles désirées. Ces estampilles coûtent 1 cent. pièce : elles leur seront remises par les présidents de section.

Les contrôleurs sont priés d'indiquer dans la rubrique *Observations* : Miel de hausses, ou miel extrait dans le corps de ruche. Dans ce dernier cas, signaler le nourrissage du printemps.

Aloys MERCIER.

Résultat des pesées de nos ruches sur balance en juin 1912.

	Altitude Mètres	Force de la colonie	Résultat en juin Grammes	Journée la plus forte Grammes	Date
Bramois (Valais)	501	Moyenne	5700	900	22 juin
Mollens »	1061	Bonne	18900	3500	28 »
Monthey »	401	»	3100	1000	23 »
Bulle (Fribourg)	888	Moyenne	600	600	22 »
Châtel-St-Denis»	819	»	— 2200	1000	22-23 »
Dompierre »	475	»	—	—	—
La Sonnaz »	570	»	400	300	10 »
Massonnens »	840	Bonne	50	1200	Essaimé le 10 et 17
Pregny (Genève)	453	»	— 4550	1000	19 juin
Bournens (Vaud)	568	»	— 6200	1800	1 »
Correvon »	753	»	— 400	600	18 »
Novalles »	573	Moyenne	22300	6500	28 »
Panax s/Ollon »	928	Bonne	800	900	19 »
Premier »	872	Moyenne	12100	2050	9 »
Préverenges »	410	»	— 6450	200	4 »
Vuibroye »	760	Bonne	3100	1200	6 »
Belmont (Neuchâtel)	491	»	— 4400	700	22 »
Buttes »	700	»	15100	3150	28 »
Coffrane »	800	»	8400	2600	10 »
Couvét »	750	»	8000	2400	22 »
Côte-aux-fées »	1040	Assez forte	7400	2000	28 »
St-Aubin »	458	Moyenne	400	1000	23 »
Cormoret (Jura-B.)	711	Forte	18100	3100	19 »
Courfaivre » a)	474	Bonne	— 4900	750	4 »
» b)	»	»	— 4400	Essaimé 21.	—
Tavannes »	761	»	8600	2000	23 »

NOUVELLES DES RUCHERS

M. Stahlé, Coffrane, 5 juin 1912. — Le beau mois de mai n'est beau que chez les poètes : c'est un fait constaté depuis longtemps ; et pourtant quand il arrive, l'on se dit : voici le mois des fleurs, et l'on voit en rêve le miel couler à flots ! Hélas ! il faut en rabattre et l'on est bien heureux quand il ne faut pas nourrir ferme

Les ruches fortes ont dû recevoir les hausses, non pour emmagasiner du nectar, mais pour empêcher l'essaimage ; aussi font-elles plutôt triste mine jusqu'à présent.

La dent-de-lion n'a pas donné grand'chose, les arbres fruitiers le reste, et l'esparcette avec la sauge des prés et autres mellifères m'ont l'air de vouloir passer sans que l'apiculteur en profite beaucoup.

A partir du 7 il y a eu une grande animation sur les érables et l'esparcette a commencé à s'ouvrir vers le 20, mais simplement en touffes isolées. Ce n'est que ces jours-ci qu'elle pourrait donner une récolte, mais le vent souffle et la pluie tombe.

L'essaimage a commencé le 13, donc plus tôt que d'habitude, et je crois vraiment que si j'avais mis les hausses plus tôt, je l'aurais grandement restreint, si ce n'est supprimé ; mais mettre des hausses avec des 2^o le matin.

Remarque faite plusieurs jours : les abeilles ne travaillaient guère que la demi-journée, soit le matin, soit l'après-midi. Ce fait ne m'a pourtant pas énormément surpris dans ces temps de revendications sociales, mais il m'a paru typique.

M. H. Gay, Bramois, 12 juin 1912. — La récolte qui commence sérieusement en plaine autour du 25 mai est cette année-ci passablement compromise, pour ne pas dire qu'elle sera nulle. J'ai, ces derniers temps, en cours d'inspection de ruchers, visité plus de 400 ruches : partout les hausses sont vides, et le temps de la récolte arrive à la fin.

A la montagne, les populations sont prêtes et n'attendent que de la chaleur pour faire leurs provisions ; comme elles ont encore tout le mois de juillet devant elles, il est à espérer, si la température tourne enfin du bon côté, qu'elles feront quelque chose de bien.

M. Borgeaud 1^{er} juillet 1912. — La récolte est faible dans notre contrée. Les colonies étaient fortes grâce aux beaux jours du printemps, pendant lesquels la ponte était abondante, surtout dans les ruches ayant de jeunes reines. Nous avons quelques beaux champs d'esparcette remplaçant celle qui avait disparu à peu près complètement en 1910. Malheureusement, pendant la floraison, la pluie a retenu nos butineuses dans leurs demeures. Nous n'avons, comme récolte, que du miel du printemps. D'après les renseignements que j'ai obtenus, la moyenne, dans nos environs, serait à peu près de 40 kg. par ruche.

M. Comtat, Pregny, le 1^{er} juillet 1912. — Saison tout ce qu'il y a de plus médiocre, et seules les ruches extra fortes au commencement de mai ont donné un peu de récolte dans notre région. La Haute-Savoie et le Pays de Gex ne sont pas mieux partagés que nous mais il paraît que les apiculteurs suisses allemands sont satisfaits de leur récolte de cette année ; il y avait deux ans qu'ils n'avaient rien récolté, d'après ce que je viens de lire dans leurs journaux.

M. Descoullayes, Préverenges, 1^{er} juillet 1912. — L'esparcette qui promettait, par la belle couleur de ses fleurs, fleurit et défleurit par un temps maussade qui rend vaine la dernière chance des abeilles. On essaie de commencer les foins.

Le 18 juin, on fait les foins sur toute la ligne. Très forte récolte et bonne qualité. Satisfaction générale.

Les blés très beaux jaunissent. Rien de versé. Tout le reste va très bien, même la vigne. Les apiculteurs n'oseront pas se plaindre, puisqu'il leur reste l'espoir de manger de bonnes pommes de terre à bon marché.

Mes ruches italiennes m'ont donné le plus fort produit, comme à l'ordinaire.

M. Mayor, Novalles, 1^{er} juillet 1912. — La floraison de l'esparcette qui s'annonçait superbe, s'est effectuée par un temps déplorable; nuits froides et force bourrasques de vent du nord. Au 15 juin, il y avait des ruches qui criaient misère; heureusement que cette dernière quinzaine a été plus favorable.

Pour peu que les nuits se montrent favorables, nos abeilles font une abondante récolte à la montagne. Espérons que cela va continuer en juillet.

M. Mahon, Courfavre, 2 juillet 1912. — Les chiffres que je vous envoie me dispensent de vous donner de longues explications. Il y a eu beaucoup de fleurs très belles; nous avons eu quelques belles journées assez chaudes, et cependant, comme vous pouvez le voir, le résultat du mois tombe bien au-dessous de zéro.

La cause de cette absence de nectar serait-elle, comme je le suppose, dans les gelées d'avril et mai, alors que la végétation avait déjà pris un assez grand développement ?

Les essaims ont été nombreux et, chose qui ne se voit pas souvent, les essaims secondaires sont sortis alors que l'on ne les attendait pas, bien souvent trois jours après le départ du premier essaim qui, cependant, avait à sa tête une reine féconde. Il est même arrivé que j'ai pris dans une colonie une reine éclosant, le soir du départ du premier essaim sorti avec la vieille reine.

M. Savoy, Bulle, le 2 juillet 1912. — Misère sur toute la ligne, les fortes colonies ne sont pas mieux dotées que les plus faibles. Si les fleurs des regains ne sont pas plus mellifères que celles des foins, en ne connaîtra pas le goût du miel de 1912.

Toutefois, les ruchers de la montagne sont moins à plaindre que ceux de la plaine.

Depuis 1896 nous n'avons pas eu pareille disette. J'espère que c'est mieux chez vous.

M. Stahlé, Coffrane, le 3 juillet 1912.

En 1911, augmentation nette 25,300.

En 1912, augmentation nette 8,400.

Ce n'est donc que le tiers du mois correspondant de l'année dernière que les abeilles ont récolté ! Mais aussi quel mois de juin ! Vent, bise, joran se succédaient et paraissaient vouloir se surpasser en violence. Et pendant ce temps les fleurs passaient et les abeilles restaient inactives.

Tandis qu'ailleurs l'essaimage était très abondant, il l'a été moins chez moi que les années précédentes. Et je n'en ai pas été trop mécontent, d'autant plus que j'ai constaté quelques pertes de reines dans leur vol de fécondation et que j'ai dû nourrir mes essaims.

Aurons-nous une revanche pendant les mois qui vont suivre ? Ce serait à désirer pour tous ceux qui, sollicités par la brillante année 1911, ont désiré tâter de l'apiculture cette année-ci, mais je crains fort que leurs espérances ne soient déçues ! Quant à moi, je commence à faire des commandes de sucre !

M. Farron, Tavannes, 4 juillet 1912. — Le 4 juin, les esparcettes sont déjà en fleurs.

J'ai observé, par un temps frais et couvert, des abeilles sur les platanes en fleurs, à 7 h. du soir.

La belle floraison des esparcettes ayant eu lieu à partir du 5 juin, les abeilles en ont manqué la plus grande partie.

Plus de miel dans les fleurs, même par les beaux jours.

Première récolte à peu près nulle.

M. Gay, Bramois, le 6 juillet 1912. — Voilà le plus faible mois de juin depuis 35 ans, et dire que pour la plaine, c'est fini. Si la récolte est faible, l'essaimage l'est aussi; à Bramois, sur une centaine de ruches, il n'y a eu qu'un seul essaim; la montagne, à partir de 800/1000 mètres, paraît bien mieux partagée; les premières hausses sont généralement pleines et dans les localités privilégiées, les deuxièmes se remplissent. A cette hauteur, si le temps peut se maintenir au beau, le rendement sera satisfaisant.

M. Pahud, Correvon, 7 juillet 1912. — Comme je vous le faisais prévoir dans mon dernier rapport, la récolte du miel est nulle dans notre contrée. Vous verrez par le tableau des pesées ci-joint que le mois des kilos solde par un déficit de 400 grammes.

Après un hivernage excellent et un printemps plein de promesses, c'est encore une année de misère à ajouter à la série noire.

Comme nous ne pouvons guère compter sur une seconde récolte, il ne nous reste plus qu'à nous informer des prix du sucre et faire emplette sans trop tarder.

FÉDÉRATION VAUDOISE

L'assemblée générale aura lieu dimanche 25 août, à Yverdon.

Les convocations personnelles indiqueront l'ordre du jour et le local.

LE BUREAU.

J.-A. WOIBLET, à St-AUBIN-SAUGES (Neuchâtel, Suisse).

EPERON perfectionné, fabriqué par l'inventeur et portant sa marque. —
(Refuser les contrefaçons).

LEVIER pour décoller et soulever les rayons sans secousses.

RACLOIR WOIBLET, Nouveauté, très pratique pour les soins à
donner aux rayons ainsi qu'aux ruches.

CHASSE - ABEILLES à deux sorties, très bon fonctionnement.
